



# PREFORMATION EXPRESS

## du DE ACCOMPAGNATEUR EN MONTAGNE

### Préparation à l'examen d'entrée (probatoire)

#### OBJECTIFS GENERAUX

La préformation dite « express » a pour objectif de préparer les candidats à l'examen d'entrée en formation du Diplôme d'Etat d'Alpinisme-Accompagnateur en Moyenne Montagne appelé « PROBATOIRE ». Il s'agit de se préparer notamment à l'épreuve de marche et d'orientation, d'acquérir les bases pour se préparer plusieurs mois avant l'examen. Une présentation des attentes de l'épreuve des QCM est également programmée dans ce cursus court. Cette préformation cherche à développer les compétences mais n'est pas qualifiante.

L'examen probatoire est prévu à La Réunion en avril 2025. Cette échéance paraît lointaine toutefois le taux de réussite à cet examen ainsi que les randonnées normées obligatoires demandées en amont de cette formation nécessitent une préparation plusieurs mois à l'avance.

La préformation « Express » ne garantit nullement la réussite à l'examen « probatoire » et aux tests de sélection mais l'expérience conduite par le CREPS de la Réunion à deux reprises en 2017 puis en 2021 (préformations) montre un taux de réussite au probatoire plus important pour les candidats ayant suivi une préformation.

#### PUBLIC VISE

- Toute personne en bonne condition physique majeure ayant un réel projet professionnel dans le domaine de l'accompagnement en montagne notamment à la Réunion.
- La préformation express est ouverte à tous les publics sous réserve de réussir les tests d'entrée (navette Luc Léger **palier 6 pour les hommes** et **palier 5 pour les femmes**, et de satisfaire aux exigences de l'entretien) le QCM. Un classement est réalisé à l'issue de ces tests pour 16 places maximum.

#### CONDITIONS D'ACCES

- Réussir les tests d'entrée.
- Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à la pratique de la randonnée en montagne et de la course d'orientation.
- Être majeur.
- Titulaire du PSC-1 ou équivalent.
- Assurance de responsabilité civile à jour.
- Attester avoir pris connaissance des randonnées obligatoires à réaliser en amont du probatoire.

#### LIEU ET DEROULEMENT DE LA PREFORMATION

Mise en situation en montagne sur toute l'île et cours théoriques au CREPS, site de Saint-Paul.

**Remarque** : les heures théoriques se déroulent de 8 h 00 à 15 h 30, les horaires en montagne varient selon les conditions et peuvent débuter à partir de 6 h 00 du matin sur site (en moyenne début à 8 h 00 (journée de 7 heures parfois en continu)).

## CONTENU DE LA PREFORMATION ET MODALITES PEDAGOGIQUES

Les mises en situations techniques sur le terrain (orientation, accompagnement, préparation à l'effort en montagne, apports de connaissances sur la faune, la flore, le patrimoine, la géologie) permettent, en alternant des cours théoriques en salle, de mieux connaître les différentes compétences attendues du métier.

Il faut donc prévoir des situations en montagne dans des conditions météorologique variables. La formation est organisée afin de pouvoir acquérir progressivement les compétences malgré un délai court. Par conséquent, un travail personnel à l'issue de cette préformation sera nécessaire pour optimiser vos chances de réussites à l'examen.

La formation est organisée sous forme de journées complètes (cf. calendrier ci-dessous).

## MODALITES DES SITUATIONS D'EVALUATION

Cette formation n'est pas qualifiante, Il s'agit d'une préformation, il n'y a pas de modalités d'évaluation finale, les formateurs réalisent, toutefois, un retour formatif régulier auprès des stagiaires et les conseillent en conséquence.

## PLANNING DE LA PREFORMATION « EXPRESS »

Tests de sélection	<b>mardi 27 août 2024</b>	
Info probatoire et Orientation	mardi 10 septembre 2024	<b>7</b>
Orientation	mardi 17 septembre 2024	<b>7</b>
Orientation	mardi 24 septembre 2024	<b>7</b>
Orientation et terrains variés	mardi 1er octobre 2024	<b>7</b>
QCM	mardi 08 octobre 2024	<b>7</b>

**Volume horaire : 45 heures**

## COUT DE LA FORMATION ET FINANCEMENTS

### Frais d'inscription

**Frais d'inscription : 30 €uros**

### Frais pédagogiques

**Préformation : 450 €uros**

La prise en charge partielle de cette formation par le CREPS est possible sous conditions.

## CONTACTS



**Annelise Le Moal** (référente administrative)

☎ 02.62.94.71.98

@ [annelise.lemoal@creps-reunion.sports.gouv.fr](mailto:annelise.lemoal@creps-reunion.sports.gouv.fr)



**Thierry Poix** (responsable de la formation)

@ [thierry.poix@creps-reunion.sports.gouv.fr](mailto:thierry.poix@creps-reunion.sports.gouv.fr)



Mickaël GUILGNE (référent handicap)

**Accueil de personnes en situation de handicap :**  
**toute demande fera l'objet d'une étude**  
**personnalisée**

☎ 02.62.94.71.86

@ [mickael.guigne@creps-reunion.sports.gouv.fr](mailto:mickael.guigne@creps-reunion.sports.gouv.fr)

## ACCUEIL

**Site de Saint Paul :**

- 47 Boulevard du Front de Mer – 97460 Saint Paul
- 02.62.22.53.66
- [accueil@creps-reunion.sports.gouv.fr](mailto:accueil@creps-reunion.sports.gouv.fr)
- Coordonnées GPS : N -21.001981, E 55.276638

